



COMITÉ DE CITOYENS DE LA ZONE SUD DE LA VOIE FERRÉE DE MALARTIC

327

DC28

Malartic, le 20 septembre 2016

Projet d'agrandissement de la mine
aurifère Canadian Malartic et de déviation
de la route 117 à Malartic **6211-18-015**

Monsieur Martin Ferron, maire de Malartic
Mesdames et Messieurs du Conseil Municipal de Malartic

Par la présente, le Comité de Citoyens de la Zone Sud de la Voie Ferrée de Malartic (CCZSVFM) sollicite une rencontre avec le Conseil municipal dans un court délai.

Le CCZSVFM aimerait avoir l'opportunité d'échanger avec les représentants de la ville, notre ville à tous.

Le Conseil municipal représente toute la population malarticoise incluant l'ensemble des citoyens qui demeurent au sud de la voie ferrée. Nous souhaitons avoir l'opportunité d'échanger de manière respectueuse, sincère et franche avec vous tous concernant la situation actuelle vécue à Malartic et, par la même occasion, discuter sur l'avenir de Malartic et de la place qui est réservée à l'ensemble des résidents de la zone sud de la voie ferrée.

En attente d'une réponse positive de votre part dans les jours qui suivent,

Veillez agréer, monsieur le maire, mesdames et messieurs membres du Conseil, nos cordiales salutations.

Le CCZSVFM (Lise Therrien, Hélène Daigle, Priscille Trudel, Louis Trottier, Dave Lemire, Normand Petit, Pierre Lalibeté, Éric Caron, Guy Morrissette)

c.c.

Direction de Santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux
changements climatiques
Comité de suivi de la mine Canadian Malartic
Regroupement vigilance sur les mines en Abitibi-Témiscamingue
Coalition Québec meilleure mine et MiningWatch Canada
Députés et élus régionaux